

Proposition de stage de Master II (6 mois) :

Le système agroalimentaire Nord Pas-de-Calais et ses impacts sur l'eau : état des lieux et scénarios pour le futur (stage basé à Paris)

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie (MEDDE)
en collaboration avec l'UMR Sisyphe, UPMC/CNRS

Le contexte du stage :

Depuis l'an dernier la région Nord Pas de Calais s'est engagée dans une démarche participative avec l'ensemble des acteurs du système alimentaire. Ce processus a permis de produire les premiers éléments d'un diagnostic, de décloisonner les acteurs, d'engager de nouvelles coopérations, d'ébaucher quelques pistes d'actions et d'amorcer la construction d'un référentiel. Maintenant que les consultations sont abouties, l'étape suivante est la mise en œuvre d'un débat public sur l'alimentation, qui aura lieu au premier semestre 2014. Les travaux sur l'alimentation continueront à l'issue du débat public avec comme objectif pour le Conseil Régional de doter la région d'une politique publique de l'alimentation.

La FIRE (Fédération Ile de France de recherche en Environnement) et l'UMR Sisyphe (CNRS/UPMC) ont réalisé des travaux sur l'empreinte alimentaire de Paris en 2030 (décembre 2011) en considérant les flux de matière (plus particulièrement l'azote) de la région Ile-de-France. Ces travaux ont permis d'identifier les flux d'approvisionnement alimentaires actuels de la région, exprimés en azote (protéines), en distinguant les protéines animales et les protéines végétales, et de cartographier les bassins d'approvisionnement de la région. Cette photographie a permis d'évaluer l'impact sur les nappes d'eau du système alimentaire régional actuel. Dans un second temps, deux scénarios ont été élaborés, un scénario de mondialisation du système agro-alimentaire parisien et un scénario de relocalisation de l'approvisionnement alimentaire. Les conséquences de ces scénarios sur le système alimentaire parisien (productions agricoles, zones d'approvisionnement, systèmes de distribution notamment) puis sur la qualité de l'eau de la région Ile-de-France ont été évaluées.

Ces travaux ont le grand intérêt de permettre de connecter l'enjeu alimentaire à l'enjeu de la qualité de l'eau. La réalisation de travaux similaires sur la région Nord Pas-de-Calais constituerait de ce fait un apport intéressant pour la construction de la politique publique de l'alimentation de la région.

Objectifs du stage et nature du travail attendu :

Dans ce contexte, le stage a pour objectifs de décrire le système alimentaire actuel de la région Nord Pas-de-Calais et d'envisager des scénarios d'évolution selon une approche de modélisation des flux d'azote.

Plus précisément, le stagiaire aura pour mission :

- 1) d'établir les flux d'approvisionnements alimentaires (produits de la mer compris) de la région Nord Pas-de-Calais et de les cartographier à l'aide de l'outil AMSTRAM mis au point par Marie Silvestre (FIRE). Cet outil croise les bases de données de transport (SITRAM) et les bases de données agricoles (AGRESTE). AMSTRAM détermine ainsi des flux d'approvisionnement en fonction de leur origine géographique. La restitution cartographique permet une mise en débat facilitée ;
- 2) d'établir, en mobilisant notamment les cartes d'approvisionnements élaborées précédemment, un modèle des flux d'azote agricoles de la région et en déduire les excédents d'azote agricoles ;
- 3) d'établir des scénarios d'évolution des systèmes agricoles régionaux et évaluer les conséquences au regard de l'enjeu de qualité de l'eau du territoire du Nord Pas-de-Calais.

Le travail pourra bénéficier d'une étude en cours, à l'échelle de la façade Atlantique de l'UE (du Portugal à l'Allemagne), menée par l'UMR Sisyphe dans le cadre d'un projet européen (EMoSEM).

Les résultats de l'étude ont vocation à éclairer les travaux sur l'alimentation de la région menés par le Conseil Régional du Nord Pas-de-Calais et le débat public que celui-ci organise au premier semestre 2014. Un premier bilan des recherches à mi-parcours est donc attendu à l'échéance avril-mai 2014.

Modalités Pratiques :

- **Lieu du stage :** le stagiaire sera basé au MEDDE, Tour Voltaire, 92055 La Défense Cedex. Il pourra bénéficier d'un bureau occasionnel à l'UMR Sisyphe, 4 place de Jussieu, 75005 Paris.

- **Encadrement :**

Le stage sera co-encadré par le MEDDE et l'UMR Sisyphe :

pour le MEDDE, l'encadrement sera assuré par
Martin BORTZMEYER, chef du bureau agriculture(martin.bortzmeyer@developpementdurable.gouv.fr
01 40 81 85 33)
Et Florence SCARSI (florence.scarsi@developpementdurable.gouv.fr 01 40 81 85 12) ;

pour la FIRE, l'encadrement sera assuré par
Gilles BILLEN (gilles.billen@upmc.fr 01 44 27 50 19).
Et Marie Silvestre (marie.silvestre@upmc.fr)

Un comité de pilotage sera en outre mis en place dans le cadre du stage. Il sera notamment composé de la FIRE, du MEDDE (CGDD/SEEIDD/Bureau de l'agriculture) et de la région Nord Pas-de-Calais. L'Agence de l'eau « Artois Picardie », la Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt du Nord Pas-de-Calais (Service régional de l'alimentation) et le Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt (Centre d'études et prospectives) pourraient également participer à ce comité.

- **Convention de stage :**

Le montant horaire de la gratification due est fixé à 12,5% du plafond horaire de la sécurité sociale pour une durée légale de travail hebdomadaire de 35 heures (à titre indicatif, le montant pour 2011 s'élève à 417,09 euros par mois).

Le/la stagiaire bénéficiera de tarifs préférentiels pour les repas sur place au MEDDE.

Les frais de déplacement et d'hébergement engagés lors de déplacements dans le cadre de la mission seront intégralement pris en charge par la FIRE selon les modalités en vigueur.

Structures d'accueil :

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie (MEDDE), Commissariat général au développement durable (CGDD) :

Au sein du CGDD, la sous-direction de l'intégration des démarches de développement durable dans les politiques publiques a vocation à mobiliser des travaux de recherche et d'évaluation pour formuler des recommandations en matière de politique publique.

Le Bureau « Agriculture » intervient plus particulièrement sur les sujets suivants : négociations relatives à la future Politique Agricole Commune, impacts environnementaux de l'alimentation et plus généralement durabilité de l'alimentation, mise en œuvre de l'affichage environnemental des produits de consommation dans le secteur agroalimentaire, agriculture biologique, politique des semences.